



PCF Partenariat de collaboration sur les forêts

Note conceptuelle

Initiative conduite par une organisation à l'appui du Forum des Nations Unies sur les forêts

Développement d'indicateurs forestiers mondiaux à l'appui de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Plan stratégique de l'AIF

28-30 novembre 2016

Siège de la FAO, Rome

Historique

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les Objectifs de développement durable (ODD) qui en font partie influenceront fortement les actions pour le développement mondial durant les 15 prochaines années. Les forêts et leur gestion durable sont des aspects essentiels de l'ODD 15 sur la vie terrestre et de ses cibles. Les forêts sont également formellement mentionnées dans une des cibles de l'ODD 6 sur l'eau, et elles peuvent apporter une contribution importante en vue de la réalisation de beaucoup d'autres ODD et de leurs cibles spécifiques.

Pour un suivi et un mécanisme de révision robustes en vue de la mise en œuvre du Programme 2030, il convient de disposer d'un cadre solide d'indicateurs et de données statistiques permettant de contrôler



et d'évaluer les progrès, d'informer les politiques et de garantir la responsabilité financière. En mars 2016, la Commission de statistique de l'ONU s'est accordée sur un cadre mondial d'indicateurs ODD, comme point de départ pratique. Cependant il reste encore beaucoup à faire pour certains indicateurs et l'un d'eux est celui de la cible 15.2 sur la gestion durable des forêts.

Ces dernières années, un groupe informel inter-organisations comprenant des membres concernés du PCF et des processus C&I a travaillé à une plus grande élaboration de l'indicateur de la cible ODD 15.2 sur la gestion durable des forêts et d'autres indicateurs ODD possibles relatifs aux forêts. En mai 2016, un atelier international sur le renforcement de la collaboration pour les Critères & Indicateurs (C&I) organisée conjointement par le Gouvernement canadien et la FAO à Ottawa a aussi confirmé la nécessité d'un renforcement au niveau mondial des indicateurs forestiers.

La Résolution ECOSOC 2015/33 « Arrangement international sur les forêts après 2015 » a appelé à la création d'un plan stratégique pour l'arrangement international sur les forêts (AIF) pour la période 2017-2030 qui devrait inclure, entre autres, les objectifs mondiaux sur les forêts (OMF) et les aspects liés aux forêts du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le plan stratégique sera pris en considération lors de la Session extraordinaire du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) prévue en janvier 2017.

Par ailleurs, la résolution prévoit que le secrétariat du Forum, en consultation avec les organes et les partenaires concernés, y compris le PCF et ses membres, soumette à l'attention du Forum lors de sa prochaine session un calendrier et un format pour l'établissement des rapports nationaux et l'amélioration du contrôle, de l'évaluation et des rapports spontanés sur les progrès effectués pour la mise en œuvre de l'Instrument des Nations Unies sur les forêts et de ses OMF, ainsi que des ODD relatifs aux forêts et de leurs cibles dans le cadre de l'AIF, en tenant compte et en utilisant les mécanismes existants de collecte de données. À cet égard, le SFNUF prévoit de mener une série de consultations avec les États Membres et les organisations internationales. Et notamment d'organiser la réunion d'un groupe



d'experts en février 2017 visant à préparer un calendrier et un format pour l'établissement des rapports nationaux qui seront proposés au FNUF 12 en mai 2017.

Le Comité des forêts de la FAO (COFO), à sa vingt-troisième session en juillet 2016, a invité les pays à renforcer la collecte de données forestières, entre autres, et à soutenir le contrôle des progrès allant dans le sens des cibles ODD ; il a aussi défini des indicateurs des ODD relatifs aux forêts à l'échelle nationale, en utilisant ou en développant davantage les C&I existants avant d'en définir de nouveaux. Il a également demandé à la FAO d'aligner sa stratégie pour l'Évaluation des ressources forestières mondiales (FRA) en fonction des besoins pour le contrôle des ODD et des besoins en matière d'élaboration des rapports des autres processus forestiers mondiaux. Le COFO a en outre demandé à la FAO de poursuivre son travail avec les secrétariats des CDB, UNCCD, CCNUCC, FNUF, OIBT, avec d'autres membres du PCF, ainsi qu'avec d'autres processus internationaux concernés, afin d'améliorer et rationaliser l'élaboration des rapports forestiers mondiaux, dans le but d'identifier des synergies et de réduire le poids que l'élaboration des rapports représente pour les pays.

Dans un tel contexte, il est proposé que le PCF organise une Initiative conduite par une organisation (OLI) sur des indicateurs forestiers mondiaux à l'appui de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Plan stratégique de l'AIF.

But et Objectifs

L'Initiative (OLI) a pour but de permettre un débat ouvert, informel, transparent et informé autour d'un ensemble commun et concis d'indicateurs forestiers mondiaux à l'appui de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du nouveau Plan stratégique de l'AIF. Les résultats de l'Initiative contribueront aussi à une meilleure rationalisation de l'élaboration des rapports forestiers mondiaux, compte tenu également du travail en cours dans le cadre du FNUF sur la rationalisation du contrôle, de l'évaluation et de l'élaboration des rapports pour la mise en œuvre de



l'Instrument des Nations Unies sur les forêts et de ses OMF, ainsi que des ODD sur les forêts et de leurs cibles.

Les principaux objectifs sont :

- proposer un ensemble commun et concis d'indicateurs mondiaux pour le contrôle des progrès en vue de la réalisation des cibles ODD concernant les forêts, et des buts et des cibles y afférents d'autres processus mondiaux relatifs aux forêts ;
- apporter une contribution au développement d'une proposition pour un calendrier et un format en ce qui concerne l'élaboration des rapports ;
- apporter une contribution et une orientation dans le processus de développement du FRA 2020 afin de garantir le maintien de sa pertinence en tant que source mondiale d'information sur les forêts.

Résultats

Un rapport sera présenté lors de la douzième session du FNUF.

Pertinence pour le travail du Forum

Les résultats de l'Initiative sont d'une pertinence directe pour la mise en œuvre de la Résolution ECOSOC 2015/33, en particulier pour l'appui à la mise en œuvre du Plan stratégique de l'AIF 2017-203 et le contrôle des progrès effectués dans la mise en œuvre de l'Instrument des Nations Unies sur les forêts, de ses OMF et des ODD.

Lieu proposé

Siège de la FAO, Rome

Date proposée

28-30 novembre 2016



Participation

L'Initiative est ouverte à tous les États Membres, les membres du PCF, les représentants des organisations/processus internationaux et régionaux, les organisations/ agences/ programmes/ commissions du système des Nations Unies, et autres entités et processus concernés, y compris les processus portant sur les critères et les indicateurs, et les principaux groupes et autres parties prenantes intéressées. Il est prévu que la réunion comptera 100-120 participants. Une contribution au voyage sera fournie à un nombre limité d'experts, en fonction des ressources disponibles, afin de garantir une représentation équilibrée des pays et des autres parties prenantes.

Structure de l'événement

La réunion visera à garantir un degré élevé de participation et d'implication de la part des délégués et des autres participants. Elle comprendra les éléments suivants :

- un document introductif basé sur les travaux du groupe de travail informel inter-organisations ;
- des présentations de la part des orateurs invités ;
- des discussions au sein de groupes de travail ;
- des sessions plénières.

Les discussions porteront sur des thèmes clés, tels que :

- indicateurs clés pour mesurer les progrès en matière de gestion durable des forêts
- collecte et disponibilité des données (par ex. rôle du FRA)
- feuille de route vers un ensemble commun d'indicateurs mondiaux pour le contrôle des progrès en vue de la réalisation des buts et des cibles des processus relatifs aux forêts
- rationalisation du contrôle, de l'évaluation et de l'élaboration des rapports dans le cadre de la mise en œuvre de l'Instrument ONU sur les forêts et du Programme 2030

L'ordre du jour détaillé et le programme seront préparés par le Comité directeur.



Comité directeur

Un Comité directeur sera créé afin de :

- établir les questions principales qui serviront de cadre aux réunions (thèmes et sous-thèmes)
- préparer les ordres du jour et les programmes détaillés
- superviser la sélection des participants aux panels, des orateurs, etc.
- fournir un contrôle financier

